

États financiers du

**Comité paralympique
canadien**

31 mars 2017

Comité paralympique canadien

31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des revenus et des dépenses	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Comité paralympique canadien

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Comité paralympique canadien, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité paralympique canadien au 31 mars 2017 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 17 août 2017

Comité paralympique canadien

État de la situation financière
au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 103 308	2 787 576
Débiteurs (note 4)	1 678 947	492 303
Apports en nature à recevoir	-	344 460
Frais payés d'avance	176 832	1 501 889
	3 959 087	5 126 228
Immobilisations corporelles (note 5)	177 573	206 400
Immobilisations incorporelles (note 6)	75 751	99 510
	4 212 411	5 432 138
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	660 234	1 631 948
Revenus reportés - portion court terme	1 082 090	1 113 411
Apports en nature reportés (note 8)	-	344 460
	1 742 324	3 089 819
Revenus reportés	750 860	318 750
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	253 324	305 910
Incitatif à la location (note 11)	60 274	66 971
	2 806 782	3 781 450
Engagement (note 12)		
Actif net		
Non affecté	1 405 629	1 650 688
	4 212 411	5 432 138

Au nom du Conseil

 Administrateur

 Administrateur

Comité paralympique canadien

État des revenus et des dépenses de l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Revenus		
Apports gouvernementaux (note 10)	6 095 163	6 349 007
Commandites	4 401 754	1 873 647
Autres	311 550	192 573
Intérêts	13 687	12 182
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	116 618	187 824
Radiation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	-	69 544
Apports en nature (note 8)	2 932 539	1 303 292
	13 871 312	9 988 069
Dépenses		
Administration et dirigeant	1 194 397	1 324 119
Radiation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	69 544
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	116 618	187 824
Communications	3 488 843	1 807 635
Groupe de travail d'organismes détenteurs de droits	223 309	216 700
Jeux	2 784 646	1 406 574
Haute performance	1 642 773	1 889 071
Développement paralympique	431 888	679 188
Partenariat	1 301 357	971 989
Valeur utilisée, apports en nature (note 8)	2 932 539	1 303 292
	14 116 370	9 855 936
(Déficit) excédent des revenus sur les dépenses	(245 059)	132 133

Comité paralympique canadien

État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice clos le 31 mars 2017

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté	Total	
			2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	-	1 650 688	1 650 688	1 518 555
Excédent des revenus sur les dépenses	-	(245 059)	(245 059)	132 133
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	116 618	(116 618)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	64 032	(64 032)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(64 032)	64 032	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(116 618)	116 618	-	-
Solde à la fin	-	1 405 629	1 405 629	1 650 688

Comité paralympique canadien

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses	(245 059)	132 133
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Radiation des immobilisations corporelles	-	50 815
Radiation des immobilisations incorporelles	-	18 729
Amortissement des immobilisations corporelles	50 140	51 251
Amortissement des immobilisations incorporelles	66 478	136 573
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(116 618)	(187 824)
	(245 059)	201 677
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	(432 512)	(1 614 315)
	(677 571)	(1 412 638)
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	64 032	201 819
Radiation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 9)	-	(69 544)
Augmentation de l'incitatif à la location (note 11)	(6 697)	66 971
	57 335	199 246
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 313)	(188 826)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(42 719)	(12 993)
	(64 032)	(201 819)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(684 268)	(1 415 211)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 787 576	4 202 787
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 103 308	2 787 576

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Objectif de l'organisme

Le Comité paralympique canadien, ("l'Organisme") fut constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 1^{er} avril 1982 comme un organisme sans but lucratif, et a poursuivi sous la Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif le 25 juillet 2014. L'Organisme est enregistré comme association canadienne de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et est par conséquent exonéré d'impôts. L'Organisme est reconnu par le Comité international paralympique et a la responsabilité de toutes les facettes du rôle du Canada dans le mouvement paralympique, y compris les Jeux paralympiques d'été et d'hiver.

2. Principales méthodes comptables

Base de la présentation

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

L'Organisme constate initialement les actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations réalisées et non réalisées de la juste valeur sont constatées à l'état des revenus et des dépenses.

Juste valeur

La juste valeur des débiteurs, des apports en nature à recevoir et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à des risques importants d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers.

Apports de marchandises et en services

L'Organisme comptabilise la valeur des apports de marchandises et en services lorsque la juste valeur peut être raisonnablement estimée et que les marchandises et les services auraient dû être acquis par l'Organisme.

L'Organisme reçoit des apports en nature de divers partenaires. Ces apports en nature sont principalement composés de billets de voyage. Les apports en nature sont comptabilisés à titre d'apports à recevoir et à titre d'apports reportés à la juste valeur dans l'exercice où les billets sont rendus disponibles pour utilisation. Les apports en nature sont comptabilisés aux revenus et aux dépenses lorsqu'ils sont utilisés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles acquises et les immobilisations incorporelles acquises ou développées à l'interne sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leurs vies utiles selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	55 %
Développement du Site web	55 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus non affectés sont constatés à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir, si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés sont reportés et sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils ont été gagnés ou les dépenses connexes sont encourues.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles amortissables sont reportés et amortis en fonction de la durée de vie utile de l'immobilisation afférente.

Les commandites pour des ententes pluriannuelles sont reportées et constatées comme revenus sur une base linéaire selon les termes des ententes.

Incitatif à la location

Les incitatifs à la location sont initialement comptabilisés au coût et amortis sur la durée de la location.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Des hypothèses sont utilisées pour l'estimation de la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles et le montant des charges à payer.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	2 098 278	2 782 604
Certificats de placements garantis	5 030	4 972
	2 103 308	2 787 576

Le taux d'intérêt effectif des certificats des placements garantis est de 1,15 % (1,15 % en 2016). Étant donné la nature de ces placements, l'Organisme est exposé à aucun risque important au niveau des intérêts, des devises ou des crédits.

4. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Sport Canada	-	2 222
TVH à recevoir	206 761	285 279
Commandites et autres débiteurs	1 472 186	204 802
	1 678 947	492 303

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

5. Immobilisations corporelles

	2017		2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	186 736	86 269	100 467
Équipement informatique	168 476	145 423	23 053
Améliorations locatives	61 775	7 722	54 053
	416 987	239 414	177 573

6. Immobilisations incorporelles

	2017		2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Développement du Site web	491 268	415 517	75 751

7. Marge de crédit

L'Organisme a une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel plus 2,850 %, garantie par un contrat de sûreté générale et renouvelable annuellement. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2017 (inutilisée en 2016).

8. Apports en nature reportés

Le mouvement des apports en nature reportés se présente comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	344 460	395 428
Apports en nature reçus	2 588 079	1 252 324
Apports en nature constatés comme revenus	(2 932 539)	(1 303 292)
Solde, à la fin	-	344 460

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles représentent la portion non amortie des apports reçus et utilisés pour l'acquisition ou le développement des immobilisations corporelles ou incorporelles. Les variations du solde des apports reportés lors de l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Solde, début d'exercice	305 910	361 459
Apports reçus	64 032	201 819
Radiation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	-	(69 544)
Apports constatés comme revenus	(116 618)	(187 824)
Solde, fin d'exercice	253 324	305 910

10. Apports gouvernementaux

Les apports reçus du gouvernement du Canada sont soumis à des modalités spécifiques en ce qui concerne la dépense des fonds. Les registres comptables de l'Organisme sont soumis à la vérification du gouvernement du Canada pour identifier les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux apports ne se conformeraient pas aux modalités de l'accord et qui, par conséquent, devraient être remboursés au gouvernement du Canada. Au cas où des redressements des exercices précédents étaient requis, ces redressements seraient comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le gouvernement du Canada demanderait ces redressements.

Les apports gouvernementaux pour l'exercice clos le 31 mars 2017 sont composés de :

	2017	2016
	\$	\$
Sport Canada	5 873 463	5 877 307
Sport Canada - Groupe de travail d'organisme détenteurs de droits	221 700	216 700
Ministère de Patrimoine	-	100 000
Ministère de tourisme, de la culture et des sports	-	100 000
La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario	-	55 000
Total	6 095 163	6 349 007

Une entente de contribution existe entre l'Organisme et Sport Canada pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. L'administration générale, les coûts de gouvernance, les salaires, les frais et les avantages sociaux, et les opérations/programmation sont alloués aux programmes selon la meilleure estimation de la direction basée sur les activités du projet.

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

10. Apports gouvernementaux (suite)

L'annexe des fonds reçus et des déboursés pour les programmes de Sport Canada pour la période sont comme suit :

	Budget approuvé par Sport Canada	Réels
	\$	\$
Fonds reçus ⁽¹⁾	6 175 100	6 175 100
Déboursés ⁽²⁾		
Administration	581 700	556 834
Gouvernance	69 730	71 240
Salaires du personnel	1 980 000	2 653 688
Exploitation de la programmation	3 530 670	4 244 626
Langues officielles	13 000	67 270
	6 175 100	7 593 658

⁽¹⁾ La réconciliation du revenu de Sport Canada

	2017
	\$
Financement approuvé reçu pour 2016-2017	6 175 100
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2016-2017	(64 032)
Moins les montants reportés au 31 mars 2017	(96 125)
Plus les montants constatés comme revenu reporté de 2015-2016	80 220
Montant reconnu comme revenu	6 095 163

⁽²⁾ La réconciliation des dépenses liées aux programmes de Sport Canada

	2017
	\$
Déboursés réels pour 2016-2017	7 593 658
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2016-2017	(64 032)
Moins les montants reportés au 31 mars 2017	(96 125)
Plus les montants constatés comme revenu reporté de 2015-2016	80 220
Montant reconnu comme dépenses	7 513 721

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

11. Incitatif à la location

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Incitatif à la location	66 971	6 697	60 274	66 971

12. Engagement

L'Organisme loue certains équipements de bureau en vertu de contrats de location - exploitation venant à échéance en 2025. Les loyers futurs pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	291 354
2019	291 354
2020	291 354
2021	293 958
2022	301 770
	1 469 790

13. Gestion du capital

L'Organisme définit son capital comme étant l'actif net non affecté, qui est soumis à un contrat de sûreté générale signé en vertu d'une entente d'une marge de crédit. Les objectifs de la direction, quant à la gestion de son capital, sont de continuer à protéger la capacité de l'Organisme à continuer dans le contexte de la continuité d'exploitation pour pouvoir continuer à réaliser sa mission et de gérer les subventions et les apports grevés d'affectation d'origine externe qui respectent les conditions pour l'utilisation des ressources financières. L'Organisme contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières, qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs en ce qui concerne la gestion, les politiques et les procédures n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

L'Organisme a respecté les exigences en besoins de capital, y compris les exigences afférentes aux restrictions externes.

14. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	(1 186 644)	281 874
Frais payés d'avance	1 325 057	(1 046 921)
Créditeurs et charges à payer	(971 714)	(578 795)
Revenus reportés	400 789	(270 473)
	(432 512)	(1 614 315)

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Opérations entre apparentés

La Fondation paralympique canadienne (la "Fondation") fut établie afin d'assurer que les programmes, l'équipement et les gens soient en place afin d'aider à propulser plus de Canadiens ayant un handicap du terrain de jeux jusqu'au podium olympique. La Fondation recueille des fonds exclusivement pour les programmes et activités de l'Organisme. La Fondation est contrôlée par l'Organisme.

La Fondation est une fondation publique et est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt.

Les états financiers de l'Organisme n'ont pas été préparés sur une base consolidée. Le bilan, l'état des revenus et des dépenses ainsi que l'état des flux de trésorerie se résument comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Bilan		
Actif à court terme		
Actif	565 001	107 498
Passif à court terme		
Passif	285 338	8 873
Soldes du fonds		
Non affecté - Fonds d'administration général	279 663	13 371
Affecté à l'externe - Fonds du Cercle des champions	-	53 317
Affecté à l'externe - Fonds de la Campagne d'automne	-	31 937
	279 663	98 625
	565 001	107 498

	2017	2016
	\$	\$
État des revenus et des dépenses		
Revenus	542 729	107 569
Dépenses	11 691	8 944
Excédent des revenus sur les dépenses avant les apports à l'Organisme	531 038	98 625
Apports à l'Organisme	250 000	-
Excédent des revenus sur les dépenses	281 038	98 625

	2017	2016
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	444 986	81 949
Augmentation nette de la trésorerie	444 986	81 949

Comité paralympique canadien

Notes complémentaires

31 mars 2017

15. Opérations entre apparentés (suite)

L'Organisme fournit le soutien à la Fondation avec les ressources humaines, le marketing et la communication, ainsi que les finances et l'administration, dont les montants peuvent être estimés comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Salaire	168 106	171 291
Dépenses générales	-	78 172
	168 106	249 463

Au 31 mars 2017, l'Organisme a un montant à recevoir de 280 482 \$ (7 000 \$ en 2016) de la Fondation et un montant à payer de nul \$ (23 549 \$ en 2016) à la Fondation. L'Organisme a reçu un apport de 250 000 \$ (nul \$ en 2016) de la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017. L'apport provient du Fonds du Cercle des champions au montant de 184 082 \$, du Fonds de la Campagne d'automne au montant de 59 999 \$ et du Fonds d'administration générale au montant de 5 919 \$.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée dans l'exercice courant.